

Lettre d'informations MAS - Janvier / Février 2022

Actualités de la Maison Associative de la Santé (MAS)

La Maison Associative de la Santé vous souhaite une très belle année 2022 !

Toute l'équipe de la Maison Associative de la Santé vous a accompagné avec beaucoup de plaisir tout au long de l'année 2021.

Nous souhaitons être plus que jamais présents à vos côtés en 2022 et nous comptons sur vous !

Que cette année nouvelle soit synonyme de santé, de succès et d'harmonie dans votre vie personnelle et professionnelle.



Bienvenue à Mathilde Edan, notre nouvelle chargée de mission !

Créative, curieuse et organisée, Mathilde est votre interlocutrice privilégiée pour la mise en œuvre de projets inter associatifs. Vous avez les idées ? Mathilde vous appuiera sur leur organisation. Comme une artiste, elle jongle avec plusieurs thématiques, l'implication des usagers y compris.

L'annuaire des associations 2022 vient de sortir !

Découvrez-le ici :
[Annuaire des associations MAS
2022](#).

Disponible également en version papier à l'accueil de la MAS.

Connaître la disponibilité d'une salle à la MAS...

C'est désormais possible [via notre site internet](#) (visibilité sur 3 mois) en bas de page dans l'onglet "Nous contacter".

Pour toute demande de réservation, merci d'envoyer votre demande par mail à contact@maisondelasante.com.

Formation "Construire une gouvernance adaptée à son projet associatif" Mardi 25 janvier

Il reste des places !

Vous souhaitez savoir ce qu'est la gouvernance d'une association, les différentes possibilités existantes ?

Vous souhaitez bénéficier d'outils et de méthodes d'organisation pour faire tourner au mieux votre association ? Vous avez besoin de comprendre ce qu'est un projet associatif et comment le mettre en œuvre (méthodologie, outils...) ? Alors inscrivez-vous car cette journée est faite pour vous !

Mardi 25 janvier de 9h30 à 17h30

Animée par l'Association BUG à destination des

adhérents de la MAS
Lieu : Maison des Associations - 6 Cours des
Alliés - Rennes
Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Programme



La MAS ferme ses portes la 2ème semaine de février

L'accueil de la MAS sera fermé **du 07 au 11 février** (vacances scolaires). Vous pourrez joindre par mail Cathy Simonet, Coordinatrice ; Alicia Gendre, Chargée de projets et Mathilde Edan, Chargée de mission.

AG 2022 : reprenez la date !

Les Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire de la MAS auront lieu

Jeudi 28 avril (fin d'après-midi).

Actualités des associations adhérentes

Zoom sur une association ...

Camille Mangin-Fermat, chargée de projets à l'Association Réso'Forces, s'est prêtée au jeu des questions pour la rubrique « Zoom sur une association ».



Pouvez-vous nous parler de votre association ?

Réso'Forces est une association d'intérêt général qui s'est donnée pour mission de (re)concilier travail et maladie en accompagnant les personnes atteintes de cancer ou de burn-out vers leur retour à l'emploi... tout en sensibilisant les entreprises & en proposant un sas de décompression à leur entourage aidant.

Un accompagnement systémique que nous co-construisons avec nos bénéficiaires, intervenants et autres acteurs en lien !

Pouvez-vous nous parler d'une action qui vous tient à cœur ?

Ce qui nous tient à cœur : que le critère financier ne soit plus un frein pour être accompagné par nos soins !

Avec nos 2 ans et demi d'existence, nos parcours font leurs preuves... nous nous mobilisons aujourd'hui pour faciliter l'accès et la gratuité de nos accompagnements Rebonds - suite à un arrêt longue maladie. Un de nos grands enjeux actuels est donc la mobilisation de nos différents partenaires pour arriver à cette fin.

Quelle est la valeur qui vous anime ?

Différentes valeurs inspirent notre travail mais puisqu'il n'en faut qu'une, nous citerons l'enthousiasme (oser avec positivité & énergie !)

Contacts :

07 84 99 19 99
contact@resoforces.fr
resoforces.fr

Réso'Forces : 2 événements à noter !

Lancement d'un nouveau parcours "Rebonds", le retour à l'emploi sécurisé.

Inauguration de la bibliothèque de Réso'Forces - 24 janvier dès 18h30

Vous êtes salarié en arrêt maladie, atteint d'un cancer ou d'un burn-out ? Vous ressentez le besoin d'être accompagné pour vous remobiliser personnellement et professionnellement ? N'hésitez pas à rejoindre le parcours Rebonds ! Au fil d'un programme personnalisé de 6 mois, Réso'Forces vous accompagne afin de vous assurer un retour à l'emploi sécurisé. Au programme : ateliers collectifs et séances individuelles. L'objectif est de se (re)découvrir, renforcer l'estime et la confiance en soi, sortir de l'isolement et réussir sa transition professionnelle.
Prochaine session : 25 janvier - 7 juillet 2022

Réso'Forces a récemment mis en place une bibliothèque à destination de ses adhérents bénéficiaires, de leurs proches, des salariés et intervenants de l'association. L'objectif de ce service gratuit est de mettre à disposition un ensemble de ressources et d'ouvrages utiles à leur développement personnel. L'inauguration est ouverte à tous et permettra la mise en lien des différents acteurs de l'association !

Lieu :
Campus The Land - St Exupéry - Le Manoir Rue Fernand Robert - Rennes
Informations:
07 84 99 19 99
contact@resoforces.fr
<https://resoforces.fr/actualites>

Programme

Epilepsie - Dispositif Régional pour l'emploi

L'association EPI Bretagne a imaginé un dispositif régional pour l'emploi qui accompagnera les personnes concernées par une épilepsie, pour trouver des solutions selon les besoins de chacun : faciliter le retour à l'emploi, préparer une orientation professionnelle, aménager le poste dans son entreprise, mettre en place une formation ou trouver des stages...

Des ateliers individuels et collectifs animés par des intervenants variés et experts seront organisés. L'objectif est d'innover par une meilleure articulation de la dimension emploi-formation avec les autres aspects de la vie quotidienne et du soin.

Elle prévoit également de cibler les entreprises et les acteurs de l'emploi pour leur apporter sensibilisation et formation à l'épilepsie afin de mieux faire connaître l'épilepsie et de les rendre plus à l'aise dans les situations rencontrées, comme l'adaptation d'un poste dans l'espace de travail.

Pour contacter la Cheffe de projet du Dispositif :
Kelly Makles
kelly.makles@epibretagne.org
07 57 18 98 88

Zentonic : ateliers « Qualité de vie du sénior »

Zentonic propose des ateliers pour les +60 ans et aidants ! Ces activités physiques sont adaptées. Zentonic vous propose : des séances de marche nordique et/ou Gym corps et mental « tout en douceur », des ateliers de sophrologie/relaxation ; des ateliers diététiques. Une dizaine de séances hebdomadaires auront lieu de Janvier à fin Mars.
Les mardis ou mercredis après-midi.

Séances d'1h15 - Horaires selon niveau : 14h20 - 15h45 - 17h

Conditions sanitaires respectées. Pass sanitaire exigé (ou vaccinal selon réglementation en vigueur).

Informations :
Salle de L'Escale, 16 rue petite touche, Rennes
Colette Parot : 06 71 26 90 04
zentonic35@orange.fr
zenactisport.fr

France Assos Santé Bretagne : nouvelle programmation de formation

Médiation : garantir l'accompagnement du représentant des usagers en établissement de santé 24 janvier 2022 Visio

"En tant que représentant des usagers d'un établissement de santé,

Représentant des usagers: en avant ! A partir du 31 janvier (3 parties obligatoires) Rennes

"J'ai été récemment nommée représentant des usagers (RU) dans les instances de la santé, à

Le représentant des usagers et la qualité en établissement de santé : certification... 25 et 26 Février 2022 Tregueux

"J'exerce activement mon mandat de représentant des usagers en Commission des usagers

je peux être sollicité pour accompagner les usagers, patients, familles à leur entretien de médiation. Mais comment ?"

l'hôpital ou sur le territoire. Je cherche à améliorer la vie des usagers, à faire respecter leurs droits. Pas facile ! J'ai besoin de repères sur le système de santé et de conseils pratiques pour exercer le mandat que mon association m'a confié. J'aimerais aussi pouvoir échanger avec d'autres RU pour mieux se connaître et travailler ensemble."

depuis un certain temps. J'y suis plutôt à l'aise, j'analyse en particulier les plaintes et réclamations et, j'aimerais aller plus loin pour améliorer la qualité à l'hôpital. Il existe des démarches et des outils que j'aimerais mieux connaître et utiliser : en particulier, la démarche de certification de l'établissement."

Inscriptions et informations sur les formations proposées par FAS

France Assos Santé : Recours en santé

Les usagers ont besoin d'aide dans le système de santé ! Besoin d'information ? D'orientation ? D'aide dans vos démarches ? Signaler un dysfonctionnement ? A qui vous adresser en cas de problème ? France Assos Santé Bretagne et ses partenaires ont créé une plaquette pour vous !

Plaquette

ASVB : lancement du programme d'Education Thérapeutique du Patient

L'Association « Avenir Santé Villejean Beauregard » (ASVB) propose 12 ateliers d'accompagnement sur le diabète et les risques cardiovasculaires destinés aux patients et à leur entourage. Ces ateliers sont animés par des professionnels de santé, formés à l'ETP. Ils débuteront le 25 janvier. Vous vous sentez concernés ?

Prenez contact avec Muriel, infirmière Asalée : 06 38 03 61 40

Programme

Ailleurs dans le monde associatif

Livret deuil et handicap en FALC

La mort, osons en parler
Sous la direction de
Françoise Mohaër et Laurence Hardy

La mort c'est l'arrêt de la vie,
c'est pour toujours.



« La mort, c'est le bout de la vie,
c'est quand on a fini de vivre.
Tout ce qui vit meurt un jour,
les plantes, les animaux, les humains »

Citation de Catherine Dolto

Les Editions de la M.A.S.
Collectif Vivre Son Deuil (Bretagne)
Septembre 2021



En 2015, un ouvrage « Personne en situation de handicap, paroles de professionnels pour accompagner le deuil » avait été réalisé par Françoise Mohaër et Laurence Hardy, avec l'objectif d'accompagner les personnes déficientes intellectuelles dans leur deuil.

Aujourd'hui un nouvel ouvrage « La mort osons en parler » est disponible en FALC (Facile A Lire et à Comprendre). Il est écrit par des personnes en situation de handicap pour aborder les questions sur la mort, le deuil et la fin de vie.

Ce document est gratuit et disponible à la MAS.

Informations :

02 99 53 48 82

contact@maisondelasante.com

Ailleurs dans le monde de la santé

Semaine de la prévention et du bien-être AGIRC-ARRCO du 17 au 21 janvier

Les centres de prévention Agirc-Arrco, forts de leurs 40 ans d'expérience, organisent la semaine de la prévention et du bien-être du 17 au 21 janvier.

Centre de prévention Agirc-Arrco de Rennes - 5 rue Louis Kérautret Botmel
Pour les activités : sandrine.montmitonnet@cpbvaarennes.fr

Union Nationale pour la Prévention du Suicide- Colloque annuel- 4 février

A l'occasion des 26èmes journées nationales pour la prévention du suicide,

L'Union Nationale pour la Prévention du Suicide (UNPS) propose son colloque **Plaidoyer pour une prévention partagée- Diversifier, coopérer, concerter...comment poursuivre ensemble ?** qui se déroulera à PARIS le vendredi 4 février 2022 de 9h30 à 16h30 (horaires sous réserve) au Ministère de la Santé (14 avenue Duquesne).

L'inscription est gratuite.

Le colloque pourra également être suivi en direct sur la page Facebook de l'UNPS.

Inscription

Valorisation des projets labellisés dans le cadre du label droits des usagers 2021

Un temps de présentation des projets labellisés dans le cadre de l'édition 2021 du Label droits des usagers sera présenté le **21 janvier 2022** de 9h30 à 12h, en visioconférence.

Inscription



Retenez la date ! Colloque international sur le partenariat de soins avec les patients du 5 au 7 octobre

A vos agendas ! La date et le lieu sont désormais confirmés : le 3ème colloque international aura lieu les 5,6 et 7 octobre 2022 dans les locaux de l'EHESP - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique à Rennes

Ma santé, mes droits : restons informés



Rubrique de France Assos Santé

« Mon espace santé » pour tous les français !

Faciliter les échanges entre les patients et leur équipe soignante, stocker et partager des informations de façon sécurisée, permettre aux assurés de prendre en main leurs données de santé... : c'est l'objectif du futur service en ligne : Mon espace santé

3 départements l'ont testé et ça marche ! (Loire-Atlantique, Haute-Garonne, Somme)

Mais...qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un **nouveau service public numérique, gratuit pour tous** qui permet de **partager** (avec les professionnels de santé de son choix) et de **stocker** ses documents et ses données de santé en **toute sécurité**.

Vous allez certainement me dire : Encore un « truc » en plus ?

- Peut-être, mais celui-ci a beaucoup d'avantages, entre autres, au niveau sécurité des données :
 - Il est **géré par l'assurance maladie** et quand on sait qu'elle gère des données de santé de millions de personnes depuis 1945 sans problème jusqu'à maintenant c'est très rassurant non ?
 - Le **serveur est installé en France**, et « mon espace santé » étant un service public, c'est l'état qui en est le pilote. Il n'y a pas de gestion par des structures privées type google, doctolib...
 - Bien évidemment, toutes les données informatisées ne peuvent pas avoir un niveau de sécurité à 100% mais celui-ci s'en rapproche beaucoup puisque le niveau de sécurité est du même

- ordre que **le niveau de sécurité demandé à vos banques.** (Niveau beaucoup plus élevé que certaine plateforme ou réseau social)
- Toutes les actions faites dans votre espace santé sont **tracées** et vous avez également connaissance de la personne qui les a effectuées.
 - **Toujours pas convaincu ? très bien, je développe ce que vous allez y trouver :**
 - Une **messagerie sécurisée** qui permettra à vos professionnels de santé de vous envoyer des documents en toute sécurité, à la suite d'une téléconsultation par exemple.
 - Un **dossier médical partagé** « relooké » afin d'avoir accès, par exemple, à vos ordonnances, des résultats d'examen, la lettre de sortie à la suite d'une hospitalisation, le compte-rendu de votre hospitalisation...
 - **Un agenda** connecté et intelligent puisqu'il vous rappellera vos rendez-vous médicaux, vos vaccinations et rappels ainsi que pour vos enfants (ils ont également un espace santé qu'ils conserveront une fois majeur).
 - **Des applications santé** que vous pourriez choisir. Elles sont référencées par l'état et l'assurance maladie (les applications doivent répondre au cahier des charges de l'état et donc répondre aux exigences imposées)
 - **Une synthèse médicale** permettant d'informer rapidement les urgentistes qui pourraient être amenés à vous secourir. Élément utile également si vous voyez un nouveau professionnel de santé. Ça vous évite de devoir apprendre par cœur tous vos traitements !

Comment cela va-t-il se déployer ?

Début 2022, **chaque français aura son espace santé automatiquement ouvert.** Il recevra un **mail** de l'assurance maladie s'il a un compte « Ameli » ou si non un **courrier** à son domicile lui indiquant cette ouverture.

Il sera alors en mesure de l'activer pour bénéficier de tous les services de « mon espace santé » ou de ne pas l'activer.

L'assurance maladie met en place un réseau d'ambassadeur pour aider la population en fonction des besoins.

Pour aller plus loin : [Mon Espace Santé - Ministère des Solidarités et de la Santé](https://solidarites-sante.gouv.fr) (solidarites-sante.gouv.fr)

<https://www.youtube.com/watch?v=w0rbT4q7Dzs>

Article fait par France Assos Santé Bretagne, Maud Le Ridant, chargée de missions

Contact : mleasant@france-assos-sante.org ou 06 48 54 41 00

Maison Associative de la Santé
7 rue de Normandie
35 000 Rennes
02 99 53 48 82
contact@maisondelasante.com

www.maisondelasante.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Maison Associative de la Santé.

[Se désinscrire](#)

